

Le cœur de notre village bat au rythme de Noël Soyez de la fête !

AGENDA



FÊTE DE NOËL COMMUNALE 2025

Mardi 16 décembre 2025

Nous avons le plaisir de vous convier à la traditionnelle Fête de Noël Communale, un moment de partage et de convivialité pour toute la famille.

Le Programme

- 18h00 : Ouverture du Marché de Noël
- 18h30 : Concert de Noël des élèves de l'école au Temple. 180 places assises maximum !
- 19h30 : Arrivée du Père Noël et du Père Fouettard

Venez vous régaler grâce à la collaboration de nos sociétés locales !

Sont offerts :

- Soupe
- Marrons / Châtaignes
- Pain-Fromage / Panettone
- Gaufres
- Vin Chaud et Chocolat Chaud

N'oubliez pas : Pour déguster la délicieuse soupe, nous vous prions d'apporter votre propre bol et votre cuillère !

Informations - Sécurité

Chemin de la Laiterie fermé à la circulation de 17h00 à 22h00.
Merci de votre compréhension

Dates des fenêtres de l'Avent

Les Fenêtres de l'Avent vous attendent chaque soir à 18h00 !
Une nouvelle fenêtre, un moment chaleureux à partager.
Venez célébrer la magie de Noël dans le village!

- * 1 DÉCEMBRE **Mairie de Jussy**
Commission sociale
- * 3 DÉCEMBRE **Château-L'Evêque 16**
Florence Olivier
- * 5 DÉCEMBRE Chemin de la Moniasse 9
La Ferme du Monniati
- * 11 DÉCEMBRE **Jussy-l'Eglise 4**, Agnès Boutruche
- * 12 DÉCEMBRE **Ecole des Beillans, L'Abri**
Inauguration de la fresque de Josué

- * 14 DÉCEMBRE **Route de Lullier 51**
Atelier Archido
- * 18 DÉCEMBRE **Route des Beillans 61-63**
Famille Kessler - Béné
- * 19 DÉCEMBRE **Les habitants du 332 route de Jussy**
- * 20 DÉCEMBRE **Chemin de la Forge 33**
Famille Piffaretti

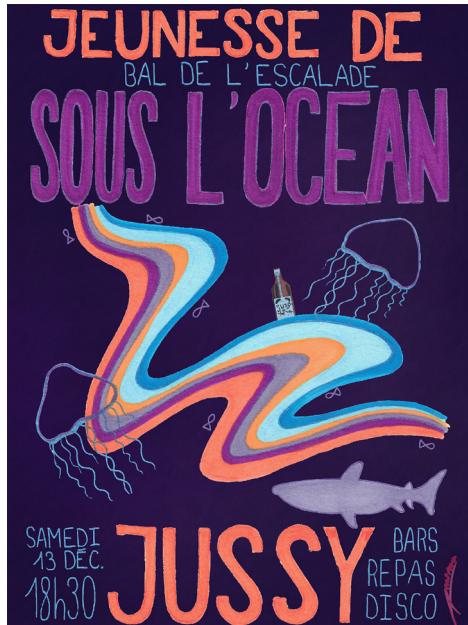
Avis de fermeture

Le guichet postal et la mairie seront fermés pendant les fêtes :

Du 24 décembre 2025 au 3 janvier 2026
Merci de votre compréhension et bonnes fêtes à tous !



La Jeunesse de Jussy vous invite à son célèbre Bal de l'Escalade. Préparez-vous à faire des vagues !



*Chères amies, chers amis
Le bal de l'Escalade est de retour !
Le 13 décembre à partir de 18h30
Cette année, équipez-vous de votre masque de plongée ou de votre maillot de bain et rejoignez-nous au fond de l'océan !
La jeunesse vous prépare une ambiance sous-marine qui vous ramènera sous les tropiques et qui comblera petits et grands.
Au programme : aperitifs, repas, bars & disco ! la Fête continuera jusqu'au bout de la nuit.
Rendez-vous à la salle des fêtes de Jussy.
312 Rte de Jussy, 1254
Au plaisir de vous voir nombreux,
La Jeunesse de Jussy*

Surendettement : quelles solutions pour s'en sortir ? Des aides proche de chez vous

Le surendettement touche 5 à 6% des habitants de la région, dont 30% ont moins de 30 ans. Ses conséquences peuvent être lourdes : difficultés à obtenir un bail, accès limité au marché du travail, impossibilité de couvrir certaines dépenses essentielles.

Pour en savoir plus : collonge-bellerive.ch/desendettement

La Fondation genevoise de Désendettement (Fgd) aide à négocier les dettes et peut accorder, sous conditions, des prêts sur l'honneur sans intérêts, complétés au besoin par des dons. Informations : desendettement.ch

Grâce à un partenariat avec le Service social littoral (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier, Hermance) ainsi qu'avec les communes de Meinier, Gy et Jussy, la Fgd tient une :

PERMANENCE FGD - Chaque 2e jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h30
au Service social littoral,
Chemin du Vieux-Vésenaz 32, 1222 Vésenaz

Gratuit, inscription obligatoire:
☎ 022 722 10 20 - ☎ social@collonge-bellerive.ch

SUR NOTRE SITE

collonge-bellerive.ch/desendettement

ANIERES • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • HERMANCE



SERVICE SOCIAL LITTORAL



Les autorités communales rappellent à la population qu'elles sont accessibles et se tiennent volontiers à disposition pour toute question ou demande.
Il est possible de rencontrer les Conseillers administratifs sur rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour fixer une date.

■■■Genève, canton le plus cambriolé de Suisse



NE PENSEZ PAS

... QU'AUX VACANCES !

- METTEZ VOS VALEURS À L'ABRI
- SIMULEZ UNE PRÉSENCE
- FAITES RELEVER VOTRE COURRIER
- AVISEZ VOS VOISINS

EN CAS DE SITUATION SUSPECTE OU DE DANGER IMMÉDIAT

- Si vous observez un événement, une personne, un véhicule suspect
- Si vous êtes victimes d'un cambriolage ou d'une tentative et si les auteurs se trouvent encore sur les lieux

Composez le 117 et attendez l'intervention de la police

POUR SIGNALER UN FAIT SANS URGENCIE OU DÉPOSER PLAINE

- Pour un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate
- Pour une tentative de cambriolage

Composez le 022 427 81 11

IMPORTANT

- Ne touchez à rien pour préserver les traces et indices
- Donner des informations précises pour la police



Merci de veiller

au calme :

attention aux

abolements de

chiens



Afin de préserver la tranquillité du quartier, nous rappelons à tous les habitants l'importance de limiter les abolements intempestifs de leurs chiens. Ces nuisances sonores, surtout tôt le matin, tard le soir ou en période de repos, peuvent perturber fortement le voisinage.

Nous invitons donc chaque propriétaire à rester attentif au comportement de son animal, à éviter les situations provoquant des abolements répétés et, si nécessaire, à envisager des solutions éducatives adaptées.

Merci à chacune et chacun pour votre vigilance et votre respect du bien-être collectif.



J'ai entre 18 et 25 ans. Mes impôts, je gère! Bientôt un atelier à Jussy



Pourquoi c'est important pour toi de remplir ta déclaration?

Sans déclaration et sans nouvelle de ta part après rappel recommandé, l'administration procède à une taxation d'office. Elle t'envoie une facture correspondant aux impôts estimés et une amende d'une centaine de francs.

Attention, l'amende augmente chaque année.

Ne pas remplir sa déclaration empêche d'obtenir des prestations sociales comme une bourse d'étude, une aide au logement ou encore le subside de l'assurance maladie. En effet, celles-ci s'obtiennent sur la présentation de ton avis de taxation que l'administration te remet après le dépôt de ta déclaration.

Le site www.ge.ch/teaser/mes-impots-je-gere t'aides à faire ta déclaration pas à pas.



Le bus à la demande : c'est vous qui choisissez !

tpp flex est un service de bus à la demande qui complète les lignes régulières des Transports publics genevois (TPG). Il permet de rejoindre un arrêt de ligne régulière ou de se déplacer entre deux arrêts situés dans une même zone tpp flex. Le service est disponible de **6h00 à 21h00 du lundi au vendredi**.

Comment ça marche ?



- Je commande ma course depuis l'app **tpp flex** ou sur **tpp flex.ch**
- Lors de la première utilisation, je m'inscris (Nom, prénom, n° de portable)
- J'indique mon arrêt de départ, mon arrêt d'arrivée et l'heure souhaitée
- Je reçois un SMS de confirmation me confirmant mon trajet
- Je peux même commander ma course jusqu'à une semaine à l'avance !
- Si une ligne régulière peut effectuer le même trajet, l'application me propose l'option la plus adaptée (tpp flex ou ligne régulière)

Région Seymaz-Voirons

Le service dessert Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, ainsi que des parties de Collonge-Bellerive, Thônex, Vandoeuvres et de l'agglomération d'Annemasse. Au total, plus de 80 arrêts, dont 17 exclusifs à tpp flex, couvrent la zone.



L'Assemblée citoyenne pour la démocratie

Aujourd'hui, le canton de Genève lance l'Assemblée citoyenne pour la démocratie. Les personnes intéressées à s'engager pour améliorer la démocratie genevoise peuvent s'inscrire en vue de participer.



La démocratie genevoise est en tension, notamment confrontée à une baisse de participation dans les urnes. Fort de son expérience en matière de démarches participatives, le canton de Genève lance l'**Assemblée citoyenne pour la démocratie**. Cent personnes de la région genevoise travailleront pendant l'année 2026 pour répondre à une question essentielle : comment améliorer la participation démocratique dans le canton de Genève ? Leur travail débouchera sur des propositions concrètes remises aux autorités cantonales qui y apporteront des réponses circonstanciées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 janvier 2026**, sous réserve du respect de plusieurs critères. Le 12 mars 2026, les personnes participantes seront sélectionnées par le biais d'un tirage au sort lors d'une assemblée de lancement. Entre mars et novembre 2026, une communication ponctuelle permettra de rendre compte de l'avancement des travaux et de susciter le débat et la réflexion au sein de la population genevoise.



⇒NE MANQUEZ PAS CET EVENEMENT !

SOIRÉE DES VŒUX

JEUDI 15 JANVIER 2026 - 18H30
SALLE DES FÊTES DE JUSSY

AU PROGRAMME :

- *Mise à l'honneur des jeunes citoyens
- *Accueil des nouveaux habitants
- *Distinction du mérite communal

UN MOMENT CONVIVIAL À PARTAGER !

LES AUTORITÉS LOCALES ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À
CÉLÉBRER LA NOUVELLE ANNÉE AOUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ
ET À PARTAGER UN TEMPS D'ÉCHANGES CHALEUREUX.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUSES ET NOMBREUX !